



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## établissements

Question au Gouvernement n° 2124

### Texte de la question

#### ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Dupont, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Pierre Dupont. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale. Permettez-moi d'y associer ma collègue Joëlle Ceccaldi-Raynaud.

Tous les jours, treize millions d'élèves se rendent à l'école, globalement sans difficultés. Mais l'école n'est malheureusement plus totalement épargnée par les nouvelles formes de la délinquance, et les établissements scolaires sont parfois le théâtre d'événements très graves : intrusions en bande armée, atteintes à la sécurité, rackets, violences physiques contre les élèves et les professeurs. De telles agressions restent heureusement exceptionnelles, mais il n'est pas question pour autant de les tolérer.

Notre majorité a réagi rapidement et n'a pas attendu les événements de ces derniers mois pour prendre ses responsabilités et lutter contre les phénomènes de violence à l'école. Plusieurs mesures ont ainsi été prises, en étroite collaboration avec le ministre de l'intérieur, M. Brice Hortefeux : adoption de la proposition de loi de notre collègue Éric Ciotti pour renforcer notre arsenal juridique et mieux lutter contre les bandes violentes qui s'introduisent au sein des établissements scolaires ; mise en place d'un plan de sanctuarisation des établissements scolaires depuis la rentrée 2009. Ce plan, qui apporte une réponse pragmatique et adaptée à chaque établissement, a permis notamment le déploiement des équipes mobiles de sécurité, le renforcement de la formation des équipes de direction et d'encadrement ou encore la mise en place de policiers ou gendarmes référents.

Pour compléter ces différents dispositifs et pour mieux appréhender les problèmes de violence à l'école, vous avez décidé, monsieur le ministre, de mobiliser tous les acteurs en lançant des états généraux de la sécurité à l'école, lesquels se sont ouverts ce matin, à la Sorbonne, pour deux jours. Professionnels de l'éducation, scientifiques, partenaires institutionnels et associations y sont réunis. Pouvez-vous présenter devant la représentation nationale le programme de ces deux journées d'échange et de réflexion ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Jean Glavany. Et donnez-nous le programme du colloque : c'est très important !

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement*. Monsieur le député, il y a moins de trois mois, la mort du jeune Hakim, ce lycéen du Kremlin-Bicêtre poignardé par un de ses camarades, a bouleversé notre pays. La réponse du Gouvernement face à ce drame ne pouvait être un énième plan pour la sécurité à l'école ou un énième colloque sur le sujet, mais bien une démarche collective et nouvelle...

Mme Huguette Bello. Avec la suppression de 5 000 postes !

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale...* de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, un travail de fond, mené avec sérénité et hauteur de vue, faisant appel au travail de scientifiques internationaux et associant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Tel est l'enjeu des états généraux sur la sécurité à l'école, qui se sont ouverts ce matin et qui permettront de prendre des mesures de court, de moyen et de long terme. Pendant ces deux jours, nous allons parler de toutes les formes de violence et pas uniquement de la violence parfois médiatisée, le soir, au journal télévisé, mais aussi de cette violence silencieuse, quotidienne, parfois sournoise, qui mine la vie de nos enseignants et de nos

élèves : cette peur au ventre des enfants, le matin, ou des enseignants, lorsqu'ils doivent venir exercer dans leur établissement. Nous devons aborder tous ces sujets sans aucun tabou. Ce sera l'objet des ateliers de cet après-midi. Nous traiterons ainsi de l'autorité dans la classe, de la prévention, de la formation des enseignants, de la graduation des sanctions. Cessons d'opposer sécurisation et formation, prévention et sanction, protection et responsabilisation. La sécurité de nos enfants vaut mieux qu'un débat idéologique ; elle mérite la mobilisation de l'ensemble de la représentation nationale. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Dupont](#)

**Circonscription :** Corrèze (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2124

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 8 avril 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 avril 2010